

Réunion du 3 juin 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Louise RICHERT

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

**N° CP/2013/448 - Administration générale - 5  
Protection sociale complémentaire - Convention de  
participation avec le Centre de gestion de la fonction publique  
territoriale du Bas-Rhin**

Après avis du Comité technique paritaire (CTP) du 4 juillet 2012 validant la participation du Département aux deux risques, santé et prévoyance, selon deux modalités (la labellisation pour la santé et la convention de participation pour la prévoyance) et après présentation au CTP du 15 novembre 2012 des montants et modalités de cette participation, la commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve la convention de participation pour le risque prévoyance conclue entre "Humanis Prévoyance" et le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin, annexée à la présente délibération

- approuve la convention d'adhésion du Département à la convention de participation pour le risque prévoyance, annexée à la présente délibération.

Elle autorise par ailleurs son président à signer cette convention d'adhésion au nom du Département. La signature de cette convention par le président du Conseil Général est envisagée courant juin, pour une mise en œuvre du dispositif à compter du 1er juillet 2013.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130603-77827-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 14/06/13